

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 14

Artikel: On chrétien pou prévond
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mann-Chatrian, qui a rompu brusquement les liens qui ont uni pendant de longues années ces deux amis intimes, ces deux frères de pensées, et auxquels on doit tant de romans devenus si populaires, tels que *l'Histoire du conscrit de 1813*, *l'Invasion*, *M^{me} Thérèse*, *Waterloo*, etc.

A cette occasion, nous pensons qu'on lira avec intérêt quelques détails sur la manière dont s'était nouée la fraternité de ces deux hommes qui travaillèrent scrupuleusement, en dehors de toute coterie littéraire, fuyant le petit esprit parisien et suivant seuls leur route, la main dans la main.

Cette fraternité datait du collège, où ils rêvaient seuls à l'unisson; et un vieux professeur qui voyait clair dans l'intelligence de ses élèves les engageait à ne jamais se séparer, prétendant qu'ils se complétaient l'un l'autre. Ils commencèrent par quelques petites élucubrations littéraires, de peu de valeur, il est vrai, mais dans lesquelles il y avait cependant des promesses pour l'avenir.

On se sépare les classes terminées. Erckmann vient à Paris étudier le droit; il quête, sans réussite, un accès dans les journaux et se rabat sur une brochure du *Recrutement de l'armée*, qui n'est guère remarquée. Arrive 1848. Le travail en commun continuait malgré les distances. Chatrian professait au collège de Phalsbourg. Alors, en raison des circonstances, les deux amis présentent un drame au théâtre de Strassbourg. La pièce est jouée avec un succès fou, qui lui vaut, dès le lendemain, les honneurs de l'interdiction préfectorale. Ce drame, modifié en roman, devint plus tard *l'Invasion*.

En 1850, Chatrian prend son vol et tombe à Paris. Après des courses innombrables et des stations à tous les journaux, ils ont la chance de faire publier dans *l'Artiste*: le *Bourgmestre en bouteille*, qui passe sous cette étiquette: *Conte d'Erckmann, traduit de l'allemand par Chatrian*, avec notice sur Erckmann. Mais il fallait manger!... Dire ce qu'ils usèrent de ce malheureux pavé de Paris est impossible. On peut manquer de pain, mais on ne saurait marcher sans bottes, et les souliers étaient absents!... Enfin, ils risquent une tentative qui leur paraît entachée d'aliénation mentale, mais le besoin était leur excuse; ils portent à la *Revue de Paris* l'*Illustre docteur Mathéus*, et ils en attendent dix-huit mois la publication. Ce qu'ont duré ces dix-huit mois, on peut se l'imaginer.

Tout à coup, une généreuse idée vint à M. Villemessant. Il publia dans le *Figaro* un extrait du *Dr Mathéus*, et l'*Auberge des trois pendus*, signée pour la première fois de la dualité *Erckmann-Chatrian*. Quelques lignes bienveillantes d'avant-propos, recommandaient les dé-

butants à la condescendance des abonnés. Sur cet innocent coup de trompette, la critique daigna s'occuper des nouveaux venus. A cette première lueur de réputation, ils touchèrent 800 francs à la *Revue de Paris*, et vendirent le volume 400 francs au libraire Bourdillat. Douze cents francs! c'était la fortune... et des bottes.

Une série d'autres ouvrages et de contes fantastiques furent ensuite accueillis dans la *Revue contemporaine* et le *Constitutionnel*, où ils défilèrent en feuilleton.

Voici la manière de travailler de ces deux littérateurs. Chaque matin, avant que Chatrian se rendit à son bureau du Chemin de fer de l'Est, ils se taillaient, pendant le cours du déjeuner, la besogne de la journée, car ils travaillaient toujours et partout. Le soir, on se retrouvait au dîner, et chacun exposait les trouvailles et les idées acquises. On les discutait, on les rapprochait, on les confrontait, on les mettait en place, on fixait le plan, on arrêtait les incidents et développements, et le roman projeté s'achevait. Lorsqu'il était terminé, chacun revoyait à son tour les épreuves, modifiait, commentait, ou signalait ses observations.

Et quand nos deux piocheurs avaient fait cette revision partielle, on procédait alors à la grande inspection générale, puis l'œuvre était livrée à l'impression.

On chrétien pou prévond.

On a bio sè deré quand on gros guignon no z'arrevé que du que cein est arrevé sè faut conteintâ dinsè et se s'on s'è cassavè la téta cein ne tsandzérâi rein âi z'affèrès; que faut sè soumettrè à noutron grand maitrè à ti! L'est adé cein que no diont cliâo que no volliont consolâ; mâ su lo momeint cein fâ pou d'effè et on est mi disposâ à bordenâ qu'à ein preindrè son parti.

Lo pe vilhio dâi valets à Marc Henri, lo Jean Louis, avâi prâi mau on bio matin, ne sé pas dè quinna maladi; mâ de na tota crouïe, kâ âo bet d'on part dè dzô m'einlêvine se ne passâ pas l'arma à gautse. Ni lo mâidzo, ni lè remido dè l'apotiquière ne firon rein et faille, bon grâ, mau grâ, fèrè preparâ lo gardabit ein sâpin.

C'étaî cauquies dzo dévânt lè fénésions, et tot étaî dza prêt per tsi Marc Henri. On avâi atsetâ on fâotsi tot nâvo et dâi mollettès assebin; lè faulx étont eintsapliâtes et einmandjès, lè covâ godzi; on avâi referrâ; êtsellâ et eingraissi lè tsai, remet on pachon à n'on fretu et remèssi per su lo cholâ. On atteindâi lo momeint dè coumeinci, et craque! vouâiquie Jean Louis que fâ faubon, que c'étaî ma fâi rudo eimbéteint.

— Tè bombardâi lo commerce, se fe

ion dâi frâsès à l'autro quand Jean Louis l'eut bôtsi dè socliâ, cein ne poivè pas no z'arrevâ pe mau; et mè que dussu onco parti po lo serviço militéro, ne veint no trovâ dâi galès cocos po cliâo fénésions!

— Eh bin; que vâo-tou, repond son frâsè, l'est veré que cein sè dévenè bin mau; mâ faut ein preindrè son parti; cé que no gouvernè a décidâ dinsè, sè faut bin conteintâ.

— Faillâi-te que cein no z'arrevâi justameint ora!

— Que lâi farâi-ton! du que lo bon Dieu l'a volliu, sè faut soumettrè.

— Ne dio pas! mâ lo bon Dieu ne vâo pas scyi por no!

La fenna qu'atsitè dâi tsaussès.

Onna brava fenna qu'allâvè à la boutique po atsetâ dè quiet fèrè dâi tsaussès à se n'hommo, demandè oquie dè solido.

— Volliâi vo dâo couti, dâo tridzo, dè la tredaina âo bin dâo drap, lâi fâ lo boutequi?

— Oh bin, repond la fenna, vo vé deré: me n'hommo fonmè, et l'a accoutemâ dè frottâ lè z'allumettès, su son dzenâo âo bin dèzo la cousse, et coumeint ne vâo pequa qu'on aussè dâi phosphoriques pè l'hotò, bailli mè po fèrè dâi patalons iò pouessè frottâ lè z'allumettès suédoises.

La Truite.

par ANDRÉ THEURIET.

— Scolastique!

— Monsieur Sourdat.

— Je vous recommande la truite... Soignez votre court bouillon: vin blanc, persil, thym, laurier, ail et oignons à force...

— N'ayez donc pas peur, on y mettra toutes les herbes de la Saint-Jean.

— Surtout pas de vinaigre, un filet de citron seulement... Que le couvert soit dressé pour dix heures et demie, et le déjeuner prêt pour onze heures précises... Pas onze heures cinq minutes, onze heures, vous entendez?...

Après avoir jeté d'une voix brève ces dernières injonctions à sa cuisinière, M. Sourdat, juge d'instruction au tribunal de Marville, traversait la place d'un pas alerte, méthodiquement scandé, et gagnait le Palais de Justice situé derrière la sous-préfecture.

M. Sourdat était un célibataire de quarante-cinq ans, très ingambe, malgré un commencement de ventre; carré des épaules, trapu, la voix cassante, la tête ronde à cheveux ras, les yeux gris clairs et durs sous des sourcils bourrus, la bouche largement fendue aux lèvres minces et colériques, les joues bises encadrées de favoris mal plantés; — enfin une de ces figures de dogue dont on dit: « Il ne doit pas être bon tous les jours! »

Non, pour sûr, il n'était pas tendre, M. Sourdat, et il s'en vantait. Despote, at-tailaire, il rudoyait tout le monde au Palais. Dur comme pierre pour les inculpés, bourru avec les témoins, agressif avec les